

de la motion, elles soulèvent une question qui est fort importante: celle de la compétitivité de notre économie.

Depuis 1984, l'amélioration de la compétitivité du Canada a été à l'avant-plan des préoccupations du gouvernement. Le Budget exposé par le ministre des Finances, le 26 février dernier, plaçait la question dans un nouvel éclairage. J'aimerais en ce sens discuter de cet aspect de la motion, en l'examinant sous le rapport du Budget et du cadre stratégique de la politique économique poursuivi de façon soutenue par les gouvernements.

Le Budget 1991 apporte une réponse aux défis indissociables pour le Canada que sont la compétitivité et la prospérité. Le Canada a l'un des niveaux de vie les plus élevés au monde et une qualité de vie sans pareille. Cependant, rien ne garantit qu'il sera de même à l'avenir. Il ne suffira pas de nous en remettre aux ingrédients qui ont contribué à notre réussite passée pour continuer à améliorer notre bien-être matériel et notre qualité de vie.

Il est indispensable de rétablir la croissance économique. Toutefois, nous devons dépasser la reprise pour parvenir à la prospérité économique et, à cette fin, les Canadiens doivent collaborer plus efficacement dans un partenariat pour la prospérité afin de relever le défi de la compétitivité.

À mesure que l'économie mondiale devenait de plus en plus concurrentielle, le Canada a perdu du terrain par rapport à ses partenaires commerciaux sur le plan de la compétitivité internationale. L'indicateur le plus éloquent des défis économiques auxquels le Canada devra faire face à l'avenir est l'évolution de la productivité. La croissance de la productivité est la clé de l'augmentation du niveau de vie des Canadiens. Malheureusement, nous sommes en perte de vitesse sur le plan de la productivité et mon collègue de l'Opposition, tout à l'heure, en faisait état. C'est-à-dire que ce que l'on vit aujourd'hui, on y retrouve une efficacité moindre pour produire nos biens et nos services.

De 1974 à 1989, la croissance globale de la productivité est tombée au quart du niveau moyen auquel elle se trouvait au cours des 20 années précédentes. Pendant la première moitié des années 1980, elle n'a pas augmenté du tout. Au cours des 15 dernières années, le Canada est passé de la deuxième à la cinquième place parmi les pays industrialisés du Groupe des Sept pour ce qui est de la compétitivité du travail dans le secteur de la fabrication.

En fait, sur les six dernières années, le Canada est le pays du G-7 qui a le moins amélioré sa productivité. Mon autre collègue disait tout à l'heure que c'est parce qu'on

Les crédits

avait baissé. Non! Si l'on se compare aux autres, c'est que l'on a moins amélioré notre productivité dans l'industrie manufacturière et ce, en dépit d'une forte expansion économique. Des concurrents comme l'Allemagne de l'Ouest, l'Italie et la France ont non seulement rattrapé mais dépassé notre niveau de productivité.

Pendant les années 1970 et 1980, les politiques suivies au Canada ont miné sa productivité à long terme. Un changement de cap s'imposait. Le Programme de renouveau économique de 1984 décrivait les défis économiques du Canada et les mesures prises par la suite ont contribué à instaurer un cadre plus propice au redressement de la productivité. Le Programme de renouveau économique découlait de constats éclairés du besoin d'un renouveau fondamental devant conduire à l'obtention d'une croissance soutenue et des emplois productifs. Afin de jeter les solides fondations nécessaires à ce renouveau, les Canadiens et leur gouvernement ont entrepris ensemble l'élaboration et la mise en oeuvre d'un plan d'action en vue d'éliminer les nombreux obstacles à la croissance. Ce plan d'action empruntait avec énergie et détermination deux grands axes étroitement liés.

En premier lieu, il fallait modifier les politiques des programmes fédéraux pour permettre au secteur privé de devenir le moteur du renouveau économique dans un marché international de plus en plus concurrentiel. Pour favoriser la croissance du secteur privé, les Canadiens devaient s'orienter vers le changement et adopter progressivement un nouveau cadre d'orientation qui encourage l'esprit d'entreprise et facilite l'adaptation aux nouvelles réalités du marché.

Dans certains cas, cela a pris la forme d'une réduction de la réglementation et des interventions publiques. Dans d'autres, elle a consisté à réduire les subventions et les autres dépenses de l'État qui nuisent à l'allocation judicieuse de nos ressources limitées. Dans d'autres encore, il a fallu réorienter ou renforcer les activités de l'État qui soutiennent la croissance et l'adaptation. Cela valait tout particulièrement pour la recherche et le développement, les exportations et l'investissement, et notamment la petite et la moyenne entreprise.

En second lieu, monsieur le Président, il fallait s'attaquer au problème du déficit fédéral afin de limiter le gonflement constant d'une dette fédérale héritée des gaspillages. Pour réduire le déficit, il a fallu systématiquement et de façon soutenue restreindre l'augmentation des dépenses fédérales. Il a fallu procéder à un examen attentif des dépenses fédérales dans tous les secteurs: le développement économique et régional, les programmes